

SEPTEMBRE 2012 - N°21

plus forts ENSEMBLE

JOURNAL DES SYNDIQUES DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT



Unissons nous !

BANQUE PUBLIQUE
D'INVESTISSEMENT

INTERVIEW
PHILIPPE MARTINEZ

UAI
global
FEMMES DANS
LE MONDE

AU SOMMAIRE

- 02 • Édito
- 03 • La banque publique d'investissement : un remède inefficace ?
- 04 • Vague d'austérité pour l'état et ses agents
- 05 • Relèvement du plafond du livret A
- 06 • Industrie : interview de Philippe Martinez
- 07 • Dossier : l'Europe
- 11 • Tunisie : les femmes luttent pour l'égalité
- 11 • Fonction publique : négociations sur l'égalité professionnelle
- 12 • Rencontre avec le syndicat CGT de l'AFD
- 13 • Banque de France : forte mobilisation pour un projet d'avenir
- 14 • CGT CCRF : un congrès conquérant et novateur
- 15 • 68^e Congrès de la CGT Douane

MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire :
1014 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



Édito

L'actualité vient une fois de plus de nous rappeler que l'Europe n'est pas seulement une utopie généreuse mais le lieu bien concret où se nouent les contradictions qui façonnent notre quotidien. Construite par et pour la finance, l'europe est devenue le bras armé et le cœur de cible de cet ennemi invisible dénoncé par le candidat Hollande. Face à l'offensive « austéritaire » qui vise à détruire toute forme d'État social, il avait donc raison de vouloir réorienter la construction européenne.

Déposant les armes avant même de combattre, le président, demande aujourd'hui au parlement de ratifier un traité qui imposera à tous les peuples d'Europe l'austérité à perpétuité, renvoyant ainsi le changement aux calendes grecques, expression dont la signification n'a malheureusement jamais été aussi claire. Anticipant une décision sur laquelle les citoyens n'auront pas leur mot à dire, il a choisi de répondre aux desiderata de la finance et du patronat. Il a ainsi opté pour une rigueur budgétaire à marche forcée, dont l'expérience a montré qu'elle ne pouvait conduire qu'à la récession et à l'aggravation du chômage sans améliorer pour autant la situation des finances publiques. Le Président a également ouvert un débat sur l'assouplissement du marché du travail dont on ne connaît que trop les conséquences. C'est aussi dans ce cadre contraint assumé que le gouvernement inscrit la moindre ambition des réformes promises, qu'il s'agisse par exemple de la Banque publique d'investissement ou de la fiscalité.

Face à la tyrannie des marchés financiers, l'Europe risque de devenir un cauchemar pour les salariés s'ils n'en font pas l'horizon de leurs combats pour un autre monde et l'enjeu d'une sortie alternative de la crise. Cela suppose que les peuples prennent la parole et imposent leurs solutions contre les diktats des technocrates et des marchés. La proposition de la CES d'un contrat social pour l'Europe peut y contribuer si elle s'accompagne de la volonté de fédérer les mobilisations qui se multiplient contre l'austérité et ses conséquences. C'est dans cette démarche que s'inscrit la fédération des Finances CGT.

Alors oui, la mobilisation, c'est maintenant ! ■

LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT : UN REMÈDE INEFFICACE ?

Proposition du candidat Hollande, la Banque publique d'investissement devrait voir le jour début 2013. Souhaitée par les présidents de Régions, cette banque publique vise à répondre aux demandes de crédit non satisfaites des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE et PME) mais également des établissements de taille intermédiaire (ETI).

Elle serait composée de la branche «financement et garantie» d'OSEO, de la filiale de la Caisse des Dépôts «CDC entreprises» et du Fonds stratégique d'investissement (FSI).

Pour la CGT, la BPI n'est pas le pôle financier public que nous appelons de nos vœux ni même sa préfiguration. Notre Fédération a fait connaître sa position aux ministres de l'Économie et du Budget en formulant une série de critiques.

En voici les principales :

La première est que l'emploi et les critères sociaux ne sont pas les premiers objectifs de la BPI. La filière industrielle, durement touchée, devrait être soutenue par des actions précises et concrètes bien plus ambitieuses sur le plan financier. (voir page 6)

La seconde repose sur les moyens alloués à la BPI. Cette banque publique disposerait des moyens d'OSEO, de CDC Entreprises et du FSI soit environ 20 milliards d'euros. Cela ne représente que 1 % des crédits distribués en France auxquels pourraient s'ajouter une dizaine

“ CELA NE REPRÉSENTE QUE 1 % DES crédits distribués en france ”

de milliards d'euros du livret de développement durable, ce qui est une goutte d'eau par rapport aux besoins et ne permettra pas une véritable relance de l'économie des territoires.

Notre troisième critique vise la gouvernance de la BPI. Il est fondamental que les représentants des salariés et des usagers exercent un réel contrôle sur les financements, les objectifs et leur réalisation en matière d'emploi, de critères sociaux et environnementaux.

La quatrième est que la BPI risque de fragiliser des établissements publics existants. Tandis qu'au sein d'un pôle financier public, ils agiraient en synergie et de façon plus efficace.



Ces établissements sont les suivants : la Banque de France, la CDC, la Banque Postale, le Crédit Foncier de France, OSEO, UBI France (financement du commerce extérieur), la CNP Assurances (dernier assureur public), l'Agence Française de Développement, la Coface, l'IEDOM (Institut d'émission des territoires d'Outre Mer), FSI et le cas échéant la nouvelle institution issue de DEXIA.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de relance économique sans mise en place de politiques publiques cohérentes : logement social, santé, infrastructures, aménagement du territoire, développement humain durable, financement des collectivités locales... ■

Brèves

Manque de croissance

« Nous prévoyons une croissance de 0,1% en 2012 et de 0% en 2013 pour la France avec un taux de chômage à 11% fin 2013 » source Mathieu Plane (OFCE)

La Banque de France saignée à blanc

La direction de la Banque de France engage un plan pouvant aller jusqu'à la suppression de 2100 emplois. En 2010, cette Direction reconnaissait lors d'un colloque organisé par la CGT qu'une implantation importante sur le territoire avait permis de mieux aider les entreprises pendant la crise. Alors pourquoi casser un outil efficace pourtant déjà abîmé ? (voir page 13)

VAGUE D'AUSTÉRITÉ

POUR L'ÉTAT ET SES AGENTS

“LES « EFFORTS » EXIGÉS NE SE LIMITERONT pas à la seule année 2013”

Le 9 septembre, lors de son intervention télévisée, le Président de la République a annoncé pour 2013, « l'effort budgétaire le plus important depuis trente ans », c'est-à-dire depuis le tournant de la rigueur de 1983. Il a chiffré cet effort à 30 milliards d'euros : 20 milliards de hausses d'impôts, également réparties entre ménages et entreprises et 10 milliards d'économies sur la dépense publique. Mais sur ce dernier point, il est resté peu précis.

Il y a beaucoup à craindre d'une telle décision pour les missions et les agents de l'État, d'autant que les « efforts » exigés ne se limiteront pas à la seule année 2013.

Brèves

Perte de pouvoir d'achat

Depuis le 1er janvier 2000, la perte du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires s'élève en moyenne à 12,56 % (hors tabac).

Actuellement à 4,63 €, le point d'indice devrait se situer à 5,27 € pour effacer ce préjudice.
source : INSEE - calcul : UGFF-CGT

Stress au travail : danger !

Une étude vient de démontrer que le stress au travail tue. Les auteurs de l'étude ont suivi 200 000 personnes en Europe. Conclusion : le stress au travail augmente de 23 % le risque de faire un infarctus. Selon un des chercheurs : « sur les 100 000 à 120 000 infarctus survenant en France chaque année, cela correspondrait tout de même à environ 3 400 à 4 000 accidents imprévisibles à ce facteur de risque ». Source : Le Monde / TheLancet

L'emploi va rester dans la ligne de mire du gouvernement. Certes le Président a confirmé qu'il y aurait stabilité des effectifs de la fonction publique, mais il a affirmé que hormis l'Éducation, « tous les autres ministères seront mis à contribution ». Or tous l'ont déjà été fortement avec la RGPP, au point que leur capacité d'intervention et l'exercice de leurs missions s'en trouvent profondément affectés.

C'est particulièrement le cas pour Bercy, alors même que la lutte contre la crise exige un renforcement de ses moyens, par exemple en matière de contrôle fiscal.

La reconnaissance des qualifications et la rémunération des agents, qu'il s'agisse de la valeur du point d'indice ou des mesures catégorielles, risquent de faire les frais de cette décision. En ce domaine le Président s'inscrit dans

la poursuite des choix de ses prédécesseurs.

Il en sera de même en matière de dépenses de

fonctionnement des différentes administrations, puisque la plupart des ministères sont appelés à les diminuer de manière importante.

Une telle politique ne peut conduire qu'à une nouvelle mise en cause du rôle de l'État et de ses missions. C'est dans ce cadre que le gouvernement ne dissimule pas sa volonté de faire entrer le pays dans un nouvel acte de décentralisation et une nouvelle répartition des tâches entre l'État et les collectivités territoriales.

S'il est resté discret sur son contenu, le gouvernement travaille à une énième réforme, le Président lui ayant demandé de redéfinir les « missions prioritaires de l'État ».

La méthode de la RGPP a été abandonnée, mais il y a fort à parier que les logiques qui y présidaient vont demeurer puisque le gouvernement s'est, jusqu'à présent, refusé à annoncer l'arrêt des réformes qu'elle a engendrées ces dernières années.

Avec la chasse aux économies, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir réservé à ce qu'il reste d'implantations des services de l'État sur le territoire. L'inquiétude porte aussi sur la nature même des missions.

Avec les saignées dans l'emploi des dernières années, nombre d'entre elles ont été vidées de leur sens et de leur efficacité. La tentation est alors grande de supprimer purement et simplement ce qu'il en reste.

Cette politique de baisse des dépenses publiques n'a qu'un nom : austérité. En effet, elle est menée sans qu'aucun débat appuyé sur les bilans des réformes précédentes n'ait été mené. Associée à l'adoption du traité européen (TSCG), elle va enfoncer un peu plus la France dans la crise. Seules les mobilisations des salariés et des citoyens permettront d'inverser durablement ces choix et d'inscrire réellement le « changement » à l'ordre du jour. ■

le 26 septembre 2012

ACTUALITÉ REVENDICATIVE

ENTRETIEN AVEC JEAN-BAPTISTE EYRAUD, PRÉSIDENT DU DAL

RELEVEMENT DU A PLAFOND DU LIVRET

La Fédération des Finances est membre du collectif pour un pôle financier public au service des droits. Elle milite, au sein de ce collectif avec des associations du mouvement social dont le DAL (Droit au logement).

QUE PENSES-TU DES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LE LIVRET A ?

En annonçant un relèvement de 50% d'ici la fin de l'année, et se donnant 5 ans pour aboutir au doublement du plafond promis par F. Hollande, le Gouvernement vient de reculer face à l'intensif lobbying des banques mené depuis l'élection présidentielle.

Il aurait été indispensable de doubler immédiatement le Livret A pour disposer l'an prochain des fonds nécessaires à la réalisation des 150 000 logements sociaux, particulièrement des logements très sociaux et des HLM standards, dont on a vraiment besoin.

C'est une mauvaise nouvelle pour les 1,2 millions de demandeurs de logements sociaux en France, qui devront encore attendre pour certains des années, notamment en Île-de-France, comme par exemple les prioritaires DALO (Droit Au Logement Opposable) laissés pour compte des arbitrages du Gouvernement.

QUE DEMANDE LE DAL ?

Le DAL rappelle que dans le contexte de crise immobilière et de chute de la production de logements de rapport, conséquence de la spéculation de ces dernières années, il aurait été nécessaire de prévoir la production de 200 000 logements sociaux afin d'espérer tenir l'autre promesse de réaliser 500 000 logements par an.

**doubler immédiatement
le Livret A pour disposer
l'an prochain des fonds
nécessaires à la réalisation
des 150 000 logements
sociaux**

Entretien avec Jean-Louis Corvaisier,
secrétaire fédéral de la fédération des Finances CGT

Un surplus de dépôts sur le Livret A n'aurait pas été inutile, puisqu'il aurait permis de financer le million de réhabilitations thermiques, promis et déjà remis en cause, ainsi que des hôpitaux, des écoles et autres locaux administratifs, plutôt que de les louer de plus en plus chers à des sociétés privées.

Droit Au Logement regrette que le Gouvernement ait cédé aux banques et à la spéculation, plutôt qu'à l'intérêt général et à la relance du bâtiment et du logement social et demande le doublement immédiat du plafond du Livret A ainsi que la restitution des 100 milliards d'euros de l'épargne populaire laissés aux banques par Sarkozy, sans contre-partie réelle.

FACE À CE RECOL, QUELLES ACTIONS SONT PRÉVUES ?

De nombreuses initiatives seront décidées dans la durée avec d'autres acteurs du mouvement social, pour réagir à ce recul chargé de symboles, et regrettable pour les mal logés de notre pays.

Droit Au Logement, face à l'aggravation de la crise du logement et la hausse des logements vacants, appelle le Gouvernement à mobiliser en urgence 100 000 logements et locaux vacants, publics, HLM et privés, par la mise à disposition et l'application de la loi de réquisition. ■

Brèves

Flambée des prix alimentaires en prévision

D'après l'association Oxfam, le prix des denrées alimentaires pourrait doubler d'ici 2030. La moitié de cette augmentation pourrait être causée par le changement climatique perturbant les températures et les précipitations. Il s'agirait là d'une véritable catastrophe sanitaire notamment pour les plus démunis au travers le monde Source : Oxfam

La pauvreté progresse

8,6 millions de personnes pauvres dans notre pays. C'est le triste chiffre qui ressort de la dernière enquête de l'INSEE sur le niveau de vie. Ils sont 440 000 de plus que l'an passé. Le salaire médian quant à lui recule de 0,5 %. Voici un des aspects de la crise durable du capitalisme que nous subissons. Source : INSEE



mobilisation du DAL dans les locaux de la Fédération Française Bancaire, Paris 2012



INDUSTRIE : INTERVIEW DE PHILIPPE MARTINEZ

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION CGT DE LA MÉTALLURGIE

PEUX-TU NOUS RAPPELER LA GENÈSE DE LA JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE DU 9 OCTOBRE ?

A la mi-mai, 190 organisations syndicales (représentant 39 pays) affiliées aux 3 fédérations européennes (métaux, textile/habillement, énergie/chimie) ont décidé de se regrouper pour créer une fédération européenne de l'industrie, IndustriALL european Trade-union. Afin de marquer cet événement, la CGT a proposé une motion et une journée d'action européenne pour le développement de l'emploi industriel. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité des organisations présentes au congrès.

Brèves

Recherche et développement en berne

D'après la DGCIS, la France investi bien moins en recherche et développement que son homologue allemand (1,8 % de la valeur ajoutée contre 2,1 % pour l'Allemagne). Cependant dix ans plus tôt la situation était inverse. La DGCIS analyse que les entreprises françaises sont de moins en moins présentes dans les secteurs industriels de pointe.

Chute des emplois industriels

En France depuis le milieu des années 70, le nombre d'emplois industriel est en chute. Passés de 5,9 millions en 1974 à 3,3 millions en 2011, les emplois industriels sont pourtant un des éléments moteur d'une économie en bonne santé. Source : INSEE, Dares

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec les syndicats d'autres pays (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Belgique...) pour montrer les convergences des politiques d'austérité. Chaque fois que les gouvernements proposent des mesures, soit-disant pour lutter contre le chômage, cela se traduit par plus de flexibilité, moins de salaire, plus de facilités pour licencier et donc toujours plus de chômeurs et de précarité.

Ces politiques sont coordonnées par la Commission européenne au nom de la lutte contre les déficits. Il y a donc besoin d'échanger, de se rassembler et de réagir ensemble. C'est tout le sens donné à cette journée du 9 octobre.

QUELLES COHÉRENCES AVEC LES BATAILLES SUR L'EMPLOI DANS LES AUTRES SECTEURS PROFESSIONNELS ?

Cette bataille sur l'industrie doit être coordonnée avec les autres secteurs non pas par solidarité mais comme gage d'efficacité économique et social.

Un emploi dans l'industrie, c'est environ 3 à 5 emplois induits dans les services et la sous-traitance.

A chaque annonce de fermeture d'un site industriel, on peut mesurer les conséquences sur la vie quotidienne des citoyens par la fermeture d'une gare, de classes, d'un bureau de poste par exemple ou la baisse de recettes fiscales. Les camarades de la fédération des services publics ont ainsi estimé entre 2,5 et 3 millions d'euros, le « *manque à gagner* » pour la ville d'Aulnay dans le cas où PSA fermerait son site.

A l'inverse, les services publics, la santé, l'éducation, les infrastructures routières et ferroviaires sont des arguments utilisés par les chambres de commerce et d'industrie pour inciter des investisseurs étrangers à s'implanter en France.

Nous avons donc toutes les raisons de travailler ces convergences dans la CGT et de construire des mobilisations communes.

QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES ?

Nous avons travaillé de nombreuses propositions alternatives. Une des principales est de considérer le travail comme un investissement et non pas comme un coût.

Le problème de l'industrie, c'est le manque d'emplois avec des conséquences sur les conditions de travail, c'est la précarité qui entraîne des dysfonctionnements et de la non-qualité. En second, on pourrait évoquer le manque d'investissement au profit des dividendes versés aux actionnaires.

Ainsi M. Mittal se verse, bon an mal an, des dividendes supérieur aux investissements nécessaires à la modernisation du site de Florange.

Nous voulons aussi discuter de l'utilisation des fonds publics et la mise en place d'un pôle financier public que nous portons en commun dans la CGT, afin de faciliter des investissements industriels favorisant le développement de l'emploi. ■

Entretien avec Patricia Téjas, secrétaire générale de la fédération des Finances CGT

UN TRAITÉ INACCEPTABLE !

Malgré ses promesses de campagne, le Président de la République a décidé de faire ratifier au plus vite le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG), dit aussi Pacte budgétaire, tel qu'il a été voulu et signé par Merkel et Sarkozy.

L'objet essentiel de ce texte est de rendre obligatoire l'équilibre des comptes publics (comptes de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale), la fameuse « règle d'or », « au moyen de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles » (pour la France, il s'agira d'une loi organique). Le texte prévoit également des sanctions automatiques en cas de dérapage, l'ensemble étant placé sous le contrôle vigilant de la Commission européenne et de la Cour européenne de justice.

Même si le texte prend pour référence le déficit structurel (une notion floue dont la définition et le calcul divergent selon les économistes et dont l'appréciation sera laissée à l'arbitraire de la Commission européenne), lequel ne devra pas excéder 0,5 %, l'interdiction des déficits publics limitera les marges de manœuvre des pouvoirs publics face aux aléas

Le TSCG n'est pas une simple formalité. Il consacre une nouvelle victoire du libéralisme et engage l'avenir de tous les peuples européens

de la conjoncture et les privera de la capacité d'investir pour construire



l'avenir. En outre, vouloir atteindre cet objectif dans la situation actuelle obligera à des coupes drastiques dans les dépenses publiques qui accentueront la récession.

Cela rendra d'autant plus difficile le retour à l'équilibre des comptes publics (moins de rentrées fiscales), justifiant de nouvelles réductions des dépenses qui freineront toujours plus l'activité économique, alimentant un cercle vicieux dont la

Grèce nous offre malheureusement un exemple éloquent. Avec le TSCG, l'austérité devient un horizon indépassable.

Ses conséquences sont aisément prévisibles. L'accentuation de la récession et l'explosion du chômage qu'elle générera s'accompagneront d'une réduction des services publics, notamment dans les collectivités locales, prochaines cibles des économies budgétaires, et de nouvelles attaques contre la

protection sociale. Les retraites notamment seront en première ligne et l'on peut légitimement s'inquiéter du carcan que le TSCG imposera aux discussions qui doivent avoir lieu l'an prochain sur ce dossier. Au total, c'est à un accroissement des inégalités et à un développement de la pauvreté que l'on risque d'être confronté si ce traité entre en vigueur.

La portée de ce texte va toutefois au-delà. S'inscrivant dans une succession de mesures qui ont progressivement durci et étendu les contraintes européennes en matière budgétaire, il vise à soumettre les politiques budgétaires des États membres à des règles automatiques, limitant les

marges d'action des gouvernements et dépossédant un peu plus les parlements nationaux de leurs prérogatives.

Le Parlement européen est lui aussi exclu, les rédacteurs du traité ayant pris soin de n'impliquer dans sa mise en œuvre que deux institutions non élues, la Commission européenne et la Cour de justice. Après la politique monétaire, c'est la politique budgétaire qui serait ainsi confisquée et confiée à des technostuctures dont l'expérience a montré qu'elles étaient plus sensibles aux pressions des marchés qu'aux préoccupations des citoyens. Le TSCG constitue donc une menace pour la démocratie. Ce danger concerne aussi la démocratie sociale.

Non seulement le carcan budgétaire bridera les négociations sociales mais le traité prévoit que toutes les grandes réformes de politique économique qu'un État voudrait prendre soient débattues au préalable et coordonnées avec ses partenaires. Si, pure hypothèse, le gouvernement français voulait rétablir la retraite à 60 ans ou réduire le temps de travail, il lui faudrait obtenir l'accord des autres pays...

Le TSCG n'est pas une simple formalité. Il consacre une nouvelle victoire du libéralisme et engage l'avenir de tous les peuples européens. Il faut donc non seulement le rejeter mais le soumettre au vote des citoyens.

Brèves

Les diplômes entraînent de la croissance

Une étude de l'OCDE, estime que les diplômes sont un moteur essentiel de développement. Plus de 50% de la croissance du PIB enregistrée dans les pays de l'OCDE vient de la croissance des revenus des diplômés de l'enseignement supérieur. Source : OCDE

Le recul de l'industrie automobile

Entre 1997 et 2008, la production d'automobiles en France est passée de 2,525 millions à 2,128 millions de véhicules soit une baisse d'environ 16 %. Pourtant, sur la même période le nombre d'immatriculation dans le pays est passé de 2,068 millions à 2,574 véhicules soit une augmentation de près de 25 %. La production industrielle de véhicule conserve toute sa pertinence dans notre pays.

Source : Comité des constructeurs français d'automobile (CCFA)

PACE DE CROISSANCE OU MARCHÉ DE DUPES ?

Le gouvernement justifie l'acceptation du TSCG par l'existence d'un Pacte pour la croissance et l'emploi qui en contrebalançait les effets récessifs. Qu'en est-il vraiment ?

Il convient d'abord de noter que ce texte, adopté lors du Conseil européen des 28 et 29 juin, n'a aucune valeur contraignante, contrairement au traité. Il s'agit simplement de recommandations dont les chefs d'État et de gouvernement préconisent la mise en œuvre tant au niveau des États que de l'Union européenne elle-même. Leur contenu est toutefois révélateur des stratégies poursuivies.

Ce Pacte prévoit effectivement de stimuler le financement de l'économie mais les montants qu'il propose sont très modestes (120 milliards d'euros, soit 1 % du PIB de l'Union). De plus, la moitié de cette enveloppe consiste en une réaffectation de crédits déjà octroyés.

Le seul investissement nouveau est l'augmentation de 10 milliards du capital de la Banque européenne d'investissement, censée lui permettre d'accroître de 60 milliards sa capacité de prêt. Il est donc peu probable que ces fonds suffisent à enrayer la récession que le TSCG va accentuer.

Ce chapitre ne constitue toutefois qu'une petite partie du Pacte dont l'essentiel consiste à rappeler la nécessité d'appliquer « *dans leur intégralité et de manière efficace* » les nouveaux outils dont s'est dotée l'Union européenne en matière de gouvernance économique.

Ceux-ci visent notamment à élargir la surveillance exercée par la Commission européenne sur les politiques budgétaires à l'ensemble des politiques économiques et à mettre aussi sous sa tutelle les politiques salariales et sociales nationales avec pour seul critère l'amélioration de la productivité..

Plus inquiétant encore, le texte insiste sur la nécessité « *d'aller plus loin dans les réformes structurelles* » et la libéralisation de l'économie, citant entre autres l'ouverture à la concurrence dans le secteur des entreprises de réseau, l'achèvement du marché intérieur de l'énergie, la suppression des obstacles à la libéralisation du marché des services, et bien sûr la réforme du marché du travail... afin de « *promouvoir la croissance et l'emploi* ».

Loin de faire contrepoids au TSCG, le Pacte de croissance en constitue un prolongement cohérent. Et c'est dans ce cadre, assumé par le Président de la République, que vont se



dérouler désormais les négociations sociales (marché du travail, retraites...). Raison de plus de se mobiliser pour le faire éclater !

Ce danger concerne aussi la démocratie sociale. Non seulement le carcan budgétaire bridera les négociations sociales mais le traité prévoit que toutes

les grandes réformes de politique économique qu'un État voudrait prendre soient débattues au préalable et coordonnées avec ses partenaires. Si, pure hypothèse, le gouvernement français voulait rétablir la retraite à 60 ans ou réduire le temps de travail, il lui faudrait obtenir l'accord des autres pays...

Le TSCG n'est pas une simple formalité. Il consacre une nouvelle victoire du libéralisme et engage l'avenir de tous les peuples européens. Il faut donc non seulement le rejeter mais le soumettre au vote des citoyens.

LA CES PROPOSE UN CONTRAT SOCIAL POUR L'EUROPE

Clairement et fermement engagée dans la dénonciation et le rejet du TSCG, la Confédération européenne des syndicats suggère une autre voie pour sortir de la crise en proposant un contrat social en faveur d'une Europe de la solidarité et de la coopération pour contrer l'Europe de la concurrence et de la déréglementation.

Adopté début juin à l'unanimité des membres de son Comité exécutif, ce texte affirme que des choix politiques urgents et différents doivent être faits dès aujourd'hui pour que l'Union sorte de la spirale dangereuse dans laquelle elle se trouve. Alors que de nombreux pays européens sont dans une situation dramatique, les syndicats estiment que ce sont désormais l'avenir de l'Europe et le sort de millions de citoyens qui sont en jeu. Ils appellent donc à tourner définitivement le dos aux mesures d'austérité qui ont appauvri

des millions d'Européens et asphyxié toute possibilité de reprise.

IL S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES :

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET DIALOGUE SOCIAL

Revendiquant le respect des droits des salariés et de l'autonomie des partenaires sociaux ainsi que la non-intervention des pouvoirs publics dans les négociations collectives, la CES affirme que les salaires, comme les droits fondamentaux, contribuent à la sortie de crise tandis que la déréglementation a contribué à l'augmentation du chômage et a creusé les inégalités au point de créer une situation économique et politique intenable.

Brèves

**L'euro,
1ère monnaie au monde**
L'euro est la première monnaie fiduciaire (ensemble des pièces et billets) en circulation au monde. 900 milliards d'euros circulent ainsi dans la poche des européens. source : *Le Figaro*



GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE ET DES EMPLOIS DURABLES

La CES propose de donner à la BCE le rôle de prêteur en dernier ressort afin de mettre fin à la crise de la dette souveraine et de recourir à l'émission d'euro-obligations. Prônant une politique industrielle européenne, elle demande que les investissements ne soient pas inclus dans le calcul des déficits publics.

Rappelant la nécessité d'une réglementation plus solide d'un secteur financier qui doit être mis au service de l'économie réelle, la CES insiste sur l'urgence

d'une taxe sur les transactions financières dont les recettes doivent être affectées à des fins sociales et environnementales. Elle demande également qu'il soit mis fin aux pressions de l'Union en faveur de la libéralisation des services publics.

La CES réaffirme enfin l'importance de salaires décents pour tous afin de relancer la croissance et appelle à lutter contre les emplois précaires.

JUSTICE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La CES revendique une fiscalité redistributive et progressive sur

les revenus et la fortune, la fin des paradis fiscaux, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale et une action déterminée contre la spéculation. Elle propose l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et un taux d'imposition minimum pour les entreprises qui pourrait être de 25 % (taux d'imposition moyen actuel).

Elle demande que des mesures soient prises pour garantir, pour tous et partout, qu'à travail égal, le salaire et les droits soient aussi égaux. ■

QUAND LA DÉMOCRATIE TRIOMPHE DES MARCHÉS !

A lors que l'offensive libérale semble irrésistible, il est bon de constater qu'elle achoppe parfois sur la volonté populaire lorsque celle-ci se manifeste de façon coordonnée et déterminée.

C'est ce qui s'est passé en juillet avec le rejet de l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) par le Parlement européen (478 contre, 39 pour et 165 abstention). Ce texte, qui, au nom de la protection du droit de la propriété intellectuelle et de la lutte contre la contrefaçon, donnait pleins pouvoirs aux grandes entreprises et aux pays les plus riches et permettrait de sanctionner des activités aussi ordinaires que le partage d'articles sur internet, la copie privée d'un œuvre achetée légalement ou même les médicaments génériques, est donc définitivement abandonné et ni l'Union européenne, ni aucun État membre ne pourront se joindre à cet accord.

C'est la première fois que le Parlement européen exerce son pouvoir, conféré par le traité de Lisbonne, de rejeter un accord

international sur le commerce. Il faut dire qu'il a été confronté à un lobbying direct sans précédent de milliers de citoyens européens qui l'ont appelé à rejeter l'accord. Il a également reçu une pétition signée par 2,8 millions de citoyens du monde entier. Comme quoi la lutte paie !

LES MOBILISATIONS CONTRE L'AUSTÉRITÉ SE POURSUIVENT

Si les plans d'austérité se succèdent dans la plupart des pays européens, les mobilisations ne faiblissent pas pour autant. Il ne se passe pas de semaine sans que des salariés, des citoyens n'expriment leur colère dans un pays ou un autre et n'exigent l'arrêt de la vaste entreprise de régression sociale organisée avec la complicité active des autorités européennes sous l'œil attentif des marchés financiers.

Ainsi, le 15 septembre, c'est une véritable marée humaine qui a envahi le centre de Madrid « Pour défendre l'avenir ». À l'appel de 150 organisations de la société civile, dont les confédérations syndicales, regroupées dans un « Sommet

social », plusieurs centaines de milliers de personnes ont convergé de l'ensemble du pays afin de dénoncer une politique d'austérité qui frappe « Tout, Tous et Toutes », et exiger que le peuple soit consulté par référendum. « Ils veulent ruiner le pays. Il faut les en empêcher ! »

Le même jour, 100 000 personnes ont défilé dans les rues de Lisbonne, scandant « Dégage ! Le FMI, c'est Faim et Misère » et réclamant la démission du gouvernement.

Le 26 septembre, la Grèce a connu une nouvelle journée de grève nationale pour protester contre les nouvelles coupes sombres préparées par le gouvernement sous tutelle de la Troïka (Commission européenne, BCE, FMI), qui viseront particulièrement les salaires et les pensions.

Le 20 octobre, ce sera aux salariés britanniques de défiler dans les rues de Londres à l'appel des syndicats « Pour un avenir qui marche ». ■

TUNISIE :

LES FEMMES LUTTENT POUR L'ÉGALITÉ



Les femmes tunisiennes se sont engagées avec courage et détermination dans la lutte pour la construction d'une société démocratique. Mais, elles subissent d'incessantes tentatives de remise en cause de leurs acquis historiques de la part de forces réactionnaires.

S'il était adopté, le projet de l'article 28 de la constitution, qui consacre

une vision paternaliste en instaurant une notion de « complémentarité » des femmes par rapport aux hommes, marquerait une régression par rapport à l'actuel statut des femmes tunisiennes. Il irait à l'encontre de leur juste combat pour l'égalité pleine et entière.

La transition politique que vit la Tunisie offre des opportunités sans précédent de consolidation des droits actuels des femmes, mais aussi de progrès. Progrès indispensables, notamment en matière de droit à la santé, à l'enseignement, à l'éducation, à l'emploi, à l'accès aux postes de décision, à la dignité, à l'autorité parentale...

La CGT, membre du Comité des femmes de la zone IV d'UNI Europa, salue la volonté de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) de faire des droits des femmes une priorité d'action, et de combattre toutes formes de discrimination.

Nous affirmons tout notre soutien et notre solidarité envers toutes les organisations qui se mobilisent, à travers le pays, afin d'exiger l'inscription dans la Constitution en cours de rédaction de l'égalité totale entre les femmes et les hommes. ■

FONCTION PUBLIQUE :

NÉGOCIATIONS SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La reprise des négociations sur le thème de l'égalité professionnelle dans la Fonction publique, début septembre 2012, est pour la CGT Fonction publique (État, Hospitalière, Territoriale) un enjeu majeur.

À cette occasion, la délégation CGT a rappelé à Madame la Ministre que :

- ▶ Les politiques d'austérité menées depuis des années, comme la RGPP ou la réforme des retraites, ont entraîné des coupes sévères dans les budgets sociaux. Ainsi les femmes sont contraintes d'assurer tout ce qui n'est plus pris en charge par la collectivité. Leur « travail invisible » augmente au

détriment de leur travail rémunéré, de leur autonomie et de leur santé. Les femmes sont également les premières touchées par la baisse des effectifs, des rémunération dans le secteur public et par la précarité car elles constituent presque partout la majorité des personnels.

- ▶ Les agents de la Fonction publique et singulièrement les femmes ne peuvent être considérés comme variables d'ajustement économiques.

La CGT porte depuis de nombreuses années des exigences très fortes sur ce dossier et notamment une loi cadre spécifique sur les thèmes suivants :

écart de rémunération, formation, mixité des filières/métiers, carrière, articulation vie privée/vie professionnelle, conditions de travail, retraite....

La CGT a des propositions alternatives pour passer de la crise systémique à un nouveau modèle de développement humain durable. Nous proposons de lier l'économique au social et ainsi développer une autre répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux. La CGT a porté l'exigence de véritables négociations non corsetées par une extrême rigueur budgétaire. ■

À suivre.....

Rencontre avec Christiane Fernandez et

Nicolas-Yves Le Clec'h du syndicat CGT de l'AFD



POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELLES LES MISSIONS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)?

L'AFD finance et accompagne des projets et programmes de développement mondiaux qui soutiennent une croissance économique durable, améliore les conditions de vie des plus pauvres, contribuent à la préservation de la planète.

Elle mène, au travers de son centre de formation économique et bancaire (CEFEB), des actions de formation pour les cadres dans plus de 50 pays (Afrique, Amérique centrale, Asie, Océan indien, Caraïbe, Océanie...).

Elle a également pour mission de contribuer au financement du développement dans les départements d'Outre-mer, les collectivités d'Outre-mer et la Nouvelle-Calédonie.

L'AFD intervient principalement sous forme de prêts souverains (prêts aux États) et de prêts non souverains (entreprises du secteur public et du secteur privé). A cet effet, elle lève des fonds sur les marchés financiers.

L'effort financier de l'État s'exprime par une enveloppe de bonifications destinée

aux prêts, et par une enveloppe de subventions destinée principalement aux secteurs de la santé et de l'éducation.

QUELLES SONT VOS ATTENTES VIS-À-VIS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT?

Le groupe de l'AFD subit, depuis quelques temps déjà, les conséquences de la crise financière internationale et nationale : perte du triple A, perte de compétitivité par rapport à certains bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale) et bilatéraux (KFW) offrant des taux plus avantageux.

Nous souhaitons que le nouveau gouvernement :

- ▶ s'attache à augmenter sensiblement l'enveloppe de bonification des taux d'intérêt que l'AFD accorde aux emprunteurs publics des pays en voie de développement ;
- ▶ qu'il laisse à l'AFD au moins la moitié du montant de ses résultats, afin de garder un niveau de fonds propres compatible avec celui de son activité ;
- ▶ qu'il laisse à l'AFD une autonomie suffisante, afin qu'elle puisse remplir efficacement les missions pour lesquelles elle a été créée.

QUELLES SONT LES GRANDES REVENDICATIONS PORTÉES PAR NOTRE SYNDICAT ?

Notre conception du syndicalisme est la suivante :

- ▶ la défense des intérêts de tous les salariés du Groupe, collectivement et individuellement,
- ▶ l'indépendance syndicale vis-à-vis de la Direction,
- ▶ la promotion d'intersyndicales quand les évolutions sociales ou la défense de l'entreprise l'exigent,
- ▶ une vigilance active à l'égard de la pérennité du groupe de l'AFD.

Des coups ont été portés à la démocratie sociale dans l'entreprise, notamment lors de l'introduction du vote électronique et de la charte d'éthique.

La CGT promeut l'ouverture de trois chantiers rendus nécessaires par le renouvellement du personnel :

- ▶ mise en place d'une filière d'expertise sur la fonction managériale.
- ▶ chantier sur l'évaluation des agents et sur la prise en compte des travaux réalisés de manière transversale ou inter-services.
- ▶ remise à plat de la gestion des ressources humaines avec l'appui d'un audit externe et un état des lieux des règles déontologiques.

Par ailleurs, la CGT s'opposera à toutes réformes mettant en danger la finalité des missions et la cohérence du Groupe. Sur le plan de l'équité et de la défense des salariés, ses délégués du personnel mènent un combat pour la clarification et la transparence du système d'avancement et de promotion de l'ensemble du personnel. ■

Entretien avec Jean-Louis Corvaisier, secrétaire fédéral de la fédération des Finances CGT

BANQUE DE FRANCE :

FORTE MOBILISATION POUR UN PROJET D'AVENIR

UN COUP DE TONNERRE : l'appel à la grève lancé par les 8 syndicats de la Banque de France, vendredi 21 septembre, a été massivement suivi. La grève a été totale dans le réseau de succursales, directement visé par 2 000 suppressions d'emplois et par la fermeture de 40 caisses de traitement des billets sur les 72 existantes. Elle a aussi été très forte au siège parisien.

Beaucoup d'agents – dont des cadres – ont fait grève, non parce qu'ils étaient personnellement touchés par les suppressions d'emplois mais parce qu'ils ont vu dans le projet du gouverneur Christian Noyer une insulte à leur dignité professionnelle.

Le message adressé à la nation par Christian Noyer est tout aussi désastreux. La restructuration du réseau de succursales de la Banque qu'il a détaillée devant le comité central d'entreprise le 21 septembre touche massivement les territoires les plus déshérités et les plus atteints par la crise.

Les dossiers ne seraient plus traités sur place par les agents en contact avec le public mais dans des centres régionaux automatisés.

La banque centrale tourne ainsi brutalement le dos à toute une population confrontée, jusqu'à l'exaspération, à la crise, au chômage, à la précarité, aux bas salaires, aux conditions de vie épuisantes, au surendettement.

Pourtant, la Banque de France, comme toutes les banques centrales, ne cesse d'être interpellée pour s'engager davantage au service de la croissance réelle et de l'emploi.

C'est pourquoi, sans attendre les annonces du gouverneur, les 8 organisations syndicales de la Banque ont publié, au printemps der-



nier, leurs propres propositions pour que la Banque de France soit en état de répondre aux attentes de ses différents usagers.

Leur projet traite de tous les domaines d'action de la Banque, depuis la demande d'une table ronde des différents acteurs qui concourent à l'entretien et à la sécurité des

billets jusqu'à la prise en compte, dans la politique monétaire, de critères économiques (création de valeur ajoutée), sociaux (emploi, formation des travailleurs) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières).

Son fil conducteur : montrer que la Banque de France doit absolument s'ouvrir à toutes les forces de la société, au niveau national comme dans chacune de ses implantations régionales, départementales et locales.

www.cgtbanquedefrance.org/

Le succès du 21 septembre fait pour la première fois entrevoir la possibilité d'une victoire syndicale. Le mouvement va donc se poursuivre dans les prochaines semaines, jusqu'à obliger le gouverneur à changer la stratégie de la Banque de France à l'horizon 2020. ■

Brèves

Pôle emploi condamné

Un chômeur qui considérait être mal accompagné par Pôle emploi a obtenu gain de cause. La justice a reconnu la carence de Pôle emploi en matière d'accompagnement. Encore un exemple de fusion brutale de services publics qui n'a pour autre objectif que de supprimer des emplois. Une fois de plus, les plus démunis en font les frais.

Forte hausse du chômage

D'après l'Unédic (régime d'assurance-chômage), le nombre de demandeurs d'emplois (catégorie A) devrait augmenter d'environ 235 000 en 2012 et de 125 000 en 2013. Avec plus de 3 millions de travailleurs sans emploi, la France atteint son plus haut niveau de chômage depuis 10 ans. source : Unedic

CGT CCRF : UN CONGRÈS CONQUÉRANT ET NOVATEUR !

Jean Dulac,
Secrétaire
Général du
syndicat
national
SNACCRF
CGT



Organisé à Dijon, en juin dernier, le 26e Congrès du SNACCRF CGT intervenait dans un contexte caractérisé par l'aggravation de la crise systémique, l'émergence d'une nouvelle donne politique et l'élection d'un nouveau Président de la République, une DGCCRF très abimée par la RGPP et la Réate.

Riches et fructueux en débats et prises de décisions, ce congrès amène le SNACCRF CGT à mettre en oeuvre un syndicalisme articulant analyses critiques de la RGPP et de la Réate, construction avec les syndiqués et les personnels de revendications et de propositions alternatives, processus d'actions les plus unitaires possibles dans le champ syndical et au-delà, nouvelle conception des relations sociales devant permettre la prise en compte des corpus revendicatifs portés par le biais de réels processus de négociations.

Au terme d'une analyse approfondie de la RGPP et de la Réate, le SNACCRF CGT s'est doté d'un corpus revendicatif « immédiat » visant à obtenir la sortie de la DGCCRF du dispositif de la Réate, la refondation d'une administration nationale dotée de services déconcentrés et s'appuyant sur un réseau national de laboratoires, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois, une gestion nationale des personnels avec des droits et garanties collectives assurés et améliorés dans leurs dimensions directionnelles et ministérielles.

Dans le même temps, en lien avec d'autres acteurs dans et hors de la sphère syndicale, le SNACCRF CGT a décidé de préciser ses propositions visant à faire de la DGCCRF une administration assurant de manière toujours plus efficace les missions de protection économique des consommateurs et concourant au développement économique et social. Enfin, il a été décidé de créer les condi-

tions d'un processus d'action, inscrit dans la durée. Une déclaration, adoptée à l'unanimité des congressistes et intitulée « *Serassembler, agir ensemble, imposer le changement maintenant!* », a été adressée aux agents.

Dans cette déclaration, le SNACCRF CGT indiquait aussi clairement sa volonté de construire ce processus d'action dans l'unité la plus large et avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la DGCCRF.

Revendications immédiates, propositions pour une DGCCRF plus efficace s'agissant de la protection et du développement économiques

Depuis, félicitons-nous des constructions unitaires entreprises et plus particulièrement du

recueil de plusieurs milliers de signatures d'une pétition unitaire initiée durant la période estivale ou encore du travail réalisé entre les syndicats de la DGCCRF et leurs fédérations respectives pour interpeller et rencontrer Benoit Hamon, ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, s'agissant de la mise en oeuvre d'une autre politique à la DGCCRF.

Revendications immédiates, propositions pour une DGCCRF plus efficace s'agissant de la protection et du développement économiques, constructions unitaires dans le champ syndical et au delà, volonté d'impliquer l'ensemble des syndiqués et des salariés dans cette construction syndicale...

La qualité et l'ambition de la démarche syndicale proposée par le congrès sont aussi importantes du point de vue d'une nouvelle progression des forces syndiquées. ■



Table ronde du congrès en présence de représentants de la CGT (syndicats des Douanes, de la Banque de France, CESE, Indecosa), du journal Alternatives Économiques, de l'Association ATTAC.



68^{ème} CONGRÈS DE LA **CGT DOUANE**

Le 68e congrès du SNAD-CGT s'est déroulé du 4 au 8 juin 2012 à Port-de-Bouc (13). Environ 150 militants s'y sont retrouvés. Les travaux se sont ouverts alors que la Douane a connu depuis plus de 15 années maintenant des bouleversements sans précédent (restructurations, réorganisations, suppressions de services et d'emplois...).

De nombreux invités ont pu prendre part aux débats. Deux tables rondes ont été organisées, l'une sur « *le risque chimique lors de l'importation des conteneurs* » avec M Jan de Jong responsable des questions de santé au travail de la première confédération syndicale des Pays-Bas, et l'autre sur le protectionnisme, le libre échange avec le journaliste François Ruffin.

Le SNAD-CGT a réaffirmé qu'il n'entendait pas rester indifférent aux effets néfastes que ce libre-échange mondialisé met en place sur les salaires, l'emploi et les concurrences et fraudes fiscales. Face à l'élargissement européen, la dématérialisation des procédures, l'augmentation exponentielle des échanges, le volume sans cesse grandissant des marchandises, le développement



en parallèle de la fraude organisée et des trafics illicites en tout genre et de toute nature le syndicat CGT des Douanes reste vigilant et poursuit avec rigueur, détermination et fermeté son action pour défendre et promouvoir un service public douanier d'utilité économique et sociale.

A l'issue de ce congrès, le projet de document d'orientation a notamment réaffirmé le renforcement des prérogatives douanières suivantes :

- missions de contrôle
- missions de régulation économique
- missions de protection du consommateur

Le syndicat revendique ainsi l'abandon de la politique du chiffre et le rétablissement du droit de grève pour le personnel de la surveillance. Il souhaite une réforme qui concilie efficacité, proximité et qui donne au service public douanier des effectifs et des moyens suffisants. Il demande la suppression de la Prime de fonctions et de résultats (PFR) ainsi que la transparence sur la modulation de l'Allocation complémentaire de fonction (ACF). Il valide les orientations confédérales concernant les retraites et la prise en compte de la pénibilité. ■



Portrait



**SÉBASTIEN
GÉHAN**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU SNAD

Nouveau secrétaire général, Sébastien s'exprime sur les perspectives de luttes : « Depuis la fin du Congrès en Juin, le Bureau National nouvellement élu et moi-même, avons commencé à mettre en œuvre notre document d'orientation, en établissant des lignes de travail précises et notamment en créant des commissions dédiées aux thématiques reprises ci-dessus. Le contexte de la DGDDI, comme tant d'autres directions et ministères, est sombre (coupes budgétaires, moyens dérisoires pour accomplir nos missions, dégradations des conditions de travail...). Dès Juillet, avec la Fédération, nous avons porté nos revendications pour une douane socialement et économiquement utile auprès des nouveaux Ministres de Bercy, avec un dossier particulièrement sensible qui est l'avenir de « *L'Oeuvre des Orphelins des Douanes* ». Les annonces de la suppression de 360 emplois pour la Douane, la journée de Carence, des missions abandonnées faute de moyens, un contexte professionnel détérioré, sont autant de perspectives de luttes. Nous nous devons donc de rapidement créer un réel rapport de forces pour que le changement ne soit pas qu'un slogan. »

Entretien avec Christine Léveillé, secrétaire fédérale de la fédération des Finances CGT

L'INDUSTRIE



C'EST LA PRODUCTION



PAS
LA
SPECSULATION

Développons l'emploi, l'investissement et la recherche

